

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en service.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-681370

112497



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 2702

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BÉKKARI

NOUHA (2011)

Date de naissance : 21/08/56

Adresse :

Tél. : 0661159784 Total des frais engagés : 3750,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. ACHAGRA OUMAIMI
Maladies et Chirurgie des V.S.
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél : 27156-77

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15-08-2011

Nom et prénom du malade : BÉKKARI NEZLA (KAOUA)

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ABSCSSION OCULAIRES

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/08/2011

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15-01-22	Cs		200.00	INP : 0510000083
				Dr. ACHACRA OUMAIMA Maladies et Chirurgie des Yeux 39, Bd. Mohammed V Casablanca Tél : 27-06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/01/2022	251.80 x 2 =
	01	151.40
	2022	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

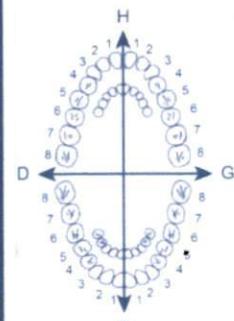
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

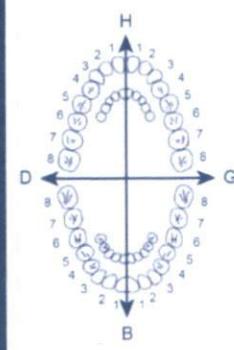
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	15-01-22	Monture + Verres				370.00

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭرا

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الاستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال
بالموعد

19/01/2022

Casablanca, le

Madame BEKKARI Nezha



- ZALERG COLLYRE

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 2 mois

75, 70 x 2 = 151.40

~~PHARMACIE MASJID C.I.L.~~
Dr. Sonia Aboumerouane
N°22, Lotissement du Stade
Hay Essalam, C.I.L - Casablanca
Tél. 05 22 39 88 73



~~1 = 151.40~~

~~Dr. ACHAGRA OUMAÏMA~~
~~Maladies et Chirurgie des Yeux~~
~~19, Bd. Mohammed V - Casablanca~~
~~Tel : 27.66.77~~

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

Docteur Oumaima ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إخلاصية في أمراض وجراحة العيون

تحميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الاستقبال: 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

بالموعد

Casablanca, le

19/01/2022

Madame BEKKARI Nezha

LUNETTES PROGRESSIFS Organiques

Oeil Droit : +1,25 (-0,75) à 100°, Addition + 2,75

Oeil Gauche : +1,00 (-0,75) à 85°, Addition + 2,75

AMINCIS

ANTI-REFLET

MONTURE+VERRES

L'option
Bennour Center
39, Rue Abdellah Kati, Maârif
Casablanca - Tél. 05 22 23 26 22

Dr. ACHAGRA OUMAIMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél. 05 22 27 66 77

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

39. شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س. - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

L'OPTICIEN**Meryem benjelloun****benomar center****69, Rue Abou abdellah Nafii****TEL : 0522 23 26 22****GSM : 0661 26 98 01****Lopticien2@gmail.com****L'OPTICIEN CODE INPE**

095000535

Mme NEZHA BEKKARI**FACTURE N° : F22/0172****Date : 04/04/2022**

Désignation	Qté	Prix unit.	TVA
PROGRESSIF ORGANIQUE ANTIREFLET	1	1500.00	1500.00
PROGRESSIF ORGANIQUE ANTIREFLET	1	1500.00	1500.00
MONTURE OPTIQUE	1	700.00	700.00
Corrections :			
VL D. Sph: +1.25 Cyl: -0.75 Axe: 100° Add: +2.75			
VL G. Sph: +1.00 Cyl: -0.75 Axe: 85° Add: +2.75			
VP D. Sph: +4.00 Cyl: -0.75 Axe: 100°			
VP G. Sph: +3.75 Cyl: -0.75 Axe: 85°			
Total	3		3700.00

Total H.T.	Total TVA	Total T.T.C.	Acompte	A PAYER
3083.33	616.67	3700.00	3700.00	0.00 Dh

ICE:00832703000067

CNSS:6972568

PATENTE:3571397

RC:321846

IF:40730032

L'opticien
 Benomar Center
 69, Rue Abdellah Nafii Maârif
 Casablanca - Tel 05 22 23 26 22